

Ensemble aimons notre ville



Une ville innovante au service de ses habitants

Notre objectif, dans tous les domaines, est le service aux habitants. Que ce soit le cadre de vie, l'espace public, les structures petite enfance, les écoles et les activités périscolaires, les services aux personnes âgées, les équipements publics existants ou à venir, la dynamique économique, commerciale, touristique et les perspectives d'emploi, le développement des loisirs sportifs, culturels, l'accessibilité et l'accès aux transports, la sécurité dans la ville, etc. tout n'a qu'une finalité : le bien vivre des Nogentaises et des Nogentais, de tous âges et de tous horizons sociaux.

Nous avons déjà beaucoup fait depuis plus de 10 ans, il nous reste beaucoup à faire. Dans les années à venir, notre action sera favorisée par les nouvelles technologies qui, lorsqu'elles sont utilisées à bon escient, peuvent faciliter l'évolution des services, c'est ce que j'appelle la ville innovante.

PROJET 2014-2020 : J'M MA VILLE

Dans ce document, avec l'équipe qui travaille à mes côtés, nous avons listé des projets qui n'ont pas tous la même importance, mais qui dans de nombreux domaines ont un impact sur la vie quotidienne de nos concitoyens. Ils sont les éléments structurants de la vie dans la ville.

J'M LA VIE DANS MA VILLE

Dans un prochain document, nous vous présenterons l'essentiel : nos projets pour la vie dans la ville, pour toutes les générations, pour "que la ville n'oublie personne". Car je sais que **la vraie richesse de Nogent ce sont ses habitants.**



Avec
Jacques J.P.
Martin

Parce que nous voulons le meilleur pour Nogent et ses habitants, nous nous engagerons sur 10 points essentiels de la gestion communale, particulièrement les finances. Nous ne ferons pas de promesse démagogique, mais nous n'augmenterons pas les taux des taxes locales (malgré les baisses de dotation de l'État et les nouvelles charges qu'il impose). Tous les projets présentés seront soumis à une faisabilité financière sans augmentation de la fiscalité par la recherche de subventions et de partenariats public-privé. En cas d'aléas venus de l'État, nous consulterons la population. Nous nous engageons également à faire vivre la démocratie locale, avec de nouvelles formes de débats participatifs.

Comme vous, j'aime Nogent!

Jacques Martin

Le centre culturel.

Les halles.

Ce document n'est pas un plan technique, mais la libre interprétation du projet par un artiste : Gilles Coulon.



NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS

Pour une ville à vivre

CENTRE D'AFFAIRES NOGENT BALTARD

Retardée par les recours, la réalisation du centre d'affaires Nogent-Baltard commencera fin 2014. La société Eiffage et la RATP occuperont les 2/3 de la surface, le 1/3 restant sera dédié aux industries créatives et à l'innovation (voir dynamique économique). Une galerie commerciale, sur la place de la gare et avenue de Joinville complétera l'ensemble.

PETITE ENFANCE

Depuis 2001, le taux de satisfaction des demandes de places en structures petite enfance est passé de 19 % à 42 % (total de 411 berceaux). Ce n'est pas assez !

Le Moulin de Beauté

Une "maison passive", à la pointe des constructions écologiques, en cours de réalisation sur un terrain de la Ville, au pied du Pavillon Baltard. Une capacité de 60 berceaux, un accueil de 80 familles. Ouverture prévue dans le courant de l'été 2014.

D'autres projets

Un projet est à l'étude rue de Plaisance, dans le cadre d'un partenariat public-privé. Il associe une structure de 30 berceaux à un espace de coworking. D'autres opportunités seront saisies en fonction des locaux au fil des ans.

ÉCOLES

Groupe scolaire Victor Hugo

Après la démolition reconstruction en lieu et place d'un groupe scolaire (école maternelle et élémentaire) de 13 classes, avec un club de loisirs-découverte indépendant. Une construction "passive" économe en énergie. Début des travaux : 2015. Ouverture fin 2016.

Pérenniser l'école "provisoire"

L'investissement réalisé en 2013 préfigure l'installation d'une nouvelle école primaire de 13 classes, avenue Smith-Champion, destinée à faire face aux besoins (ouverture progressive des classes).

LE PÔLE GÉRONTOLOGIQUE

Après la maison médicalisée Lepoutre, poursuite du projet de pôle gérontologique, en partenariat avec la fondation Favier, par une rénovation-extension de la résidence Le Cèdre, avec création d'un accueil temporaire.

Réunion d'un groupe de réflexion.



Sur les terrains de la rue Jean Monnet.

STADIUM CHRISTIAN MAUDRY

Un ensemble comprenant deux gymnases, dont un aux normes de compétitions avec gradins. Une première tranche, à construire pour 2016, permettra de transférer le gymnase Gallieni.

Ce document n'est pas un plan technique, mais la libre interprétation du projet par un artiste : Gilles Coulon.



MAISON DES ASSOCIATIONS

Création de 400 m² supplémentaires pour une implantation définitive de la Maison des associations sur ce site.

À côté des Halles de Nogent

CENTRE CULTUREL

Certains équipements culturels sont à l'étroit ou ne sont pas aux normes. Un centre culturel verra le jour à côté des Halles de Nogent, rue Ancellet mail piétonnier, square des Oulches.

Y seront installés : la bibliothèque-médiathèque-ludothèque Cavanna, les archives municipales, le conservatoire municipal Francis Poulenc. Un auditorium de 150 places environ complétera cet aménagement. Une construction avec une isolation phonique spéciale pour respecter les riverains.

Le musée de Nogent sera ensuite installé dans les étages de l'Hôtel des Coignard libérés par le conservatoire, formant avec le Carré des Coignard, consacré à l'art contemporain, un ensemble cohérent.

LES HALLES DE NOGENT

Entre tradition et modernité

Le marché du centre-ville n'est plus aux normes. Son ouverture est maintenue par l'engagement pris à le reconstruire. Pourquoi avoir attendu ? Il fallait trouver le terrain pour construire un gymnase remplaçant le gymnase Gallieni. C'est fait !

La Communauté d'agglomération est en charge du montage de ce dossier, en partenariat avec les services de la Ville.



Gilles Coulon - 2014.

L'ARCHITECTURE

Construction dans l'**esprit des halles de Baltard**, une architecture privilégiant l'esthétique et la lumière, avec un large espace public paysagé alentour (voir esquisse). Le projet sera soumis à enquête publique.

LE CONCEPT

En plus du marché alimentaire pluri hebdomadaire, les halles abriteront des **commerces alimentaires permanents**, retenant la clientèle à Nogent avec effet sur l'ensemble des commerces, et un **espace restauration** en mezzanine.

DE NOUVEAUX SERVICES

Pour faire les bons choix seront associés : un grand nom de la gastronomie française spécialiste de marchés traditionnels, le délégataire, les commerçants du marché et autres. Sont envisagés : une conciergerie et des ateliers "cuisine en famille".

LE STATIONNEMENT

L'offre de stationnement en souterrain sera renforcée.

DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

Du commerce de proximité à la start up

Des projets structurants, innovants, sont au cœur de notre projet, ainsi que l'indispensable soutien au commerce et aux entreprises, éléments moteurs de la dynamique de Nogent. L'objectif est de mobiliser ceux qui veulent entreprendre, pour développer l'emploi et générer de nouvelles ressources fiscales.

NOGENT VILLE INNOVANTE

Encourager l'arrivée de métiers d'avenir (digital, tourisme...), dans des structures de partage et d'innovation : coworking, tiers-lieu ou pépinière d'entreprises, notamment dans le centre d'affaires Nogent Baltard. Une évolution des modes de vie avec rapprochement travail/domicile.

Nogent ville numérique. 73 % des foyers disposent de la fibre optique (très haut débit) dans la rue (35 % en moyenne dans le Val-de-Marne). Un atout pour la création d'entreprises innovantes, le télétravail, les services et démarches en ligne.

ENCOURAGER LE COMMERCE

Garder un tissu commercial dynamique est indispensable. Pour cela, encourager de nouveaux services qui captent la clientèle (achats groupés via Internet, services mutualisés conciergerie - livraison...). L'installation de commerces alimentaires permanents dans les nouvelles halles élargit l'offre.

PROMOUVOIR LE TOURISME

Entre Paris et Marne la Vallée, Nogent - ville du Petit vin blanc - doit capitaliser sur ses deux labels : Commune touristique et Station nautique, et encourager les activités induites : hôtellerie, restauration, port de plaisance. L'obtention du label Station touristique (dossier en cours) permettrait de nouvelles activités (tel un casino).

SOUTENIR LES INITIATIVES EMPLOI

Soutenir les organismes et actions qui mènent à l'emploi (Maison de l'Emploi et des Entreprises, Carrefour de l'Emploi, INFA...) et les associations qui se mobilisent (GREP, Vivre et entreprendre, Visemploi...).



© Fotolia.com



URBANISME ET LOGEMENT

Protéger le patrimoine, favoriser le parcours résidentiel

compétence des communes sur leur territoire, des décisions centralisées faisant fi des spécificités et des attentes des habitants. Jacques JP Martin est décidé à se battre contre cette décision. Nogent ne doit pas devenir un arrondissement de Paris !

LOGEMENT / HABITAT

◆ **Une politique de mixité de l'habitat.** L'objectif est de développer des offres de logement adaptées aux besoins des Nogentais en fonction de leurs situations sociales et familiales. Pérenniser et diversifier l'offre neuve d'habitat, améliorer et valoriser les logements existants, valoriser la qualité résidentielle du territoire.

◆ **Poursuivre le programme de réhabilitation des logements HLM** avec Valophis (l'opération en cours pour 220 logements des HBM s'achèvera en 2015 - 10 millions d'€).

◆ **Respecter les objectifs du Programme local de l'habitat** signé entre la CAVM et l'État. Nogent a choisi de payer la pénalité liée à la loi SRU (qui impose 25 % de logements sociaux) en limitant sa contribution du fait du maintien du taux de 12 % sur la ville.

◆ **Installer le service logement** dans des locaux géographiquement plus adaptés en centre-ville.

NOGENT, UNE VILLE PAS COMME LES AUTRES

Le nouveau PLU patrimonial

Voté par le conseil municipal le 20 janvier, après une large concertation, le PLU sera applicable dès 2014. La majorité municipale a choisi de protéger 70 % du territoire. Les 30 % restants sont en zone de mutation ou de renouvellement faisant l'objet d'opérations d'aménagement. C'est un bouclier contre la tentative de densification de la petite couronne par la Région et l'État.

La menace métropolitaine

En créant la métropole parisienne, le Parlement y a associé le futur PLU métropolitain. La conséquence serait une perte de



LES DÉPLACEMENTS DANS LA VILLE

Un espace partagé et apaisé

Dans les communes anciennes proches de Paris comme Nogent qui ont une voirie héritée d'un temps sans voitures, se déplacer et stationner n'est pas toujours facile ! Il faut trouver des solutions innovantes pour améliorer la situation.

ESPACE PARTAGÉ

Le 30 km/h sur le territoire (hors voies départementales), les rues "zone 30 (espace partagé entre véhicules, vélos, piétons) concourent à la sécurité et au développement durable. La pratique du vélo, encouragée par des tracés sur les voies, est limitée par la géographie locale.

STATIONNEMENT

Autolib'

Après Vélib', mise en place de stations Autolib' avec bornes publiques de recharge pour véhicules électriques. Un encouragement au partage de véhicules et à la motorisation électrique.

Le stationnement intelligent

Lancement d'une étude sur la faisabilité du "stationnement intelligent". Le principe repose sur l'usage du smartphone pour rechercher une place en temps réel et payer au temps passé.

Les parkings (dans le cadre d'une délégation de service public), nouveau parking de 600 places au centre d'affaires Nogent-Baltard, des places partagées entre les différents types d'usagers.

D'autres places seront créées sous les Halles, rue Jean Monnet, aux Viselets...

COVOITURAGE

Très utile, mais difficile à mettre en place sur de courts trajets, le covoiturage sera encouragé via les réseaux sociaux locaux.

TRANSPORTS EN COMMUN

Un transport urbain

Lancement d'une étude (RATP - STIF) pour transformer la Navette de Nogent en un transport urbain reliant tous les quartiers au centre et aux gares.

Les transports en commun

Nécessité d'une vigilance envers les exploitants des RER et des bus (RATP - SNCF) pour exiger la qualité des services aux usagers et lutter contre les nuisances envers les riverains.

Prolonger le bus 113 jusqu'à la ligne 1 du métro (Ch. de Vincennes).

PONT DE NOGENT

Après plus de 20 ans de tergiversations, les travaux commenceront en 2015. Très impliqué dans le projet qu'il suit depuis qu'il est élu au conseil général (on lui doit l'idée de la passerelle piétons-vélos), Jacques J.P. Martin suit le projet avec beaucoup d'attention.



UN ESPACE PUBLIC DE QUALITÉ

Pour le bien vivre ensemble

Offrir aux Nogentais un cadre de vie agréable est une priorité. L'environnement est un atout majeur de notre ville et contribue à son attractivité. Il est indispensable de le préserver et de l'améliorer.

NOGENT VILLE PROPRES

La première des exigences est la propreté des rues. Maintien des moyens en personnel et en matériel et lutte contre les incivilités.

NOGENT VILLE VERTE ET FLEURIE

Préservation du patrimoine arboré (arbres d'alignement, parcs et promenades, placettes) Programme pluriannuel de plantations.

Le fleurissement est un élément du cadre de vie des Nogentais et un atout pour le tourisme.

LES BORDS DE MARNE

"Or vert" de Nogent, les bords de Marne sont en cours de réaménagement. Après les Terrasses de la Marne (derrière le stade), la promenade de l'Île de Beauté et le square Tino Rossi, la CAVM poursuivra les

travaux par le quai du port vers Le Perreux, puis le boulevard de la Marne vers Joinville.

LA PLACE LECLERC

Réaménagement complet par le Département, après les travaux du Centre Nogent-Baltard. Objectifs : fluidifier le trafic, diminuer la pollution, privilégier les piétons, améliorer l'esthétique urbaine.

LA VOIRIE

Poursuite du plan pluri annuel de réhabilitation de la voirie (chaussées, trottoirs, éclairage public, enfouissement des réseaux) en fonction des priorités.

L'ACCESSIBILITÉ

Pour les commerces : aide de la Ville et de la CAVM pour accompagner les commerçants dans les démarches obligatoires et difficiles pour l'accessibilité de leurs locaux.

Poursuite des aménagements sur les espaces publics et les bâtiments.

Je soutiens Jacques J.P. Martin « Ensemble, aimons notre ville »

Nom, prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone (facultatif) :

Adresse courriel :

J'adhère au comité de soutien

J'accepte que mon nom soit publié Oui Non

J'apporte un soutien financier Montant :

Par chèque, ordre :

AF Jacques J.P. Martin Nogent Municipales 2014.

(envoyer à l'association 43 avenue de la Source
94130 Nogent-sur-Marne ou déposer à la permanence)

En espèces : (à la permanence) Montant :

Le Signature

Un don versé par chèque (limite 4 600 €) ouvre droit à une déduction fiscale de 66 % du montant du don (code général des impôts). Un reçu à joindre à la déclaration de revenus 2014 sera envoyé. Les dons en espèces sont limités à 150 € et n'ouvrent pas droit à déduction.



Permanence :

21, rue Eugène Galbrun.

Tél : 07 87 40 83 38.

aimonsnotreville@gmail.com

www.nogent-martin2014.com

Disponibilité Écoute



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Une ville écologiquement responsable



Reconnaitre l'importance de la prise en compte du développement durable est indispensable pour une ville comme Nogent, tant pour le fonctionnement des services municipaux que pour l'impact sur le comportement citoyen.

L'ÉNERGIE AU CŒUR DE LA VILLE DURABLE

La transition énergétique est un enjeu majeur des années à venir (développement durable, économie). Équipements en cours ou à venir "neutres ou positifs", éclairage public, développement d'énergies renouvelables, impulsions fortes vers le résidentiel par l'accompagnement des habitants via l'espace info-énergie et une aide aux diagnostics thermiques.

LA DÉPOLLUTION DU SITE MARIE CURIE

Réalisée sur une grande partie du terrain, là où a été aménagé en 2012 un nouveau parking, la dépollution du site Marie Curie n'est pas achevée du fait de l'attente d'une réponse de l'ARS sur les propositions d'usage après dépollution.

LA COLLECTE DES DÉCHETS ET ENCOMBRANTS

Confiées à la Communauté d'agglomération, les collectes s'améliorent (sans augmentation de la TEOM) malgré une augmentation des tonnages et les incivilités persistantes. Les techniques évoluent, le développement du recyclage des déchets stabilise les coûts par la valorisation des produits. La chasse au gaspi se concrétise (cantines scolaires, etc.). La mobilisation des habitants est indispensable.

FAVORISER LA BIODIVERSITÉ

Protection de la biodiversité sur les berges de la Marne, dans nos parcs et jardins. L'aménagement du sentier de découverte de l'île des loups se poursuivra avec son centre d'interprétation.

L'AGENDA 21

Formalisé en 2013, l'agenda 21 devient la référence des services municipaux. Il les concerne tous, à des degrés variés. Du geste de base aux produits employés, en passant par les véhicules ou les techniques de construction, les implications sont multiples.

Voir aussi déplacements



La sécurité dans la ville est une priorité, elle est le résultat de plusieurs composantes : la prévention, la répression quand il le faut et la qualité du cadre de vie. Elle passe par une collaboration efficace entre police municipale, police nationale et police des transports (RER, bus). Priorité 2014-2015 : la baisse des cambriolages.

LUTTER CONTRE LA DÉLINQUANCE DE VOIE PUBLIQUE

Poursuivre les efforts et améliorer l'efficacité de la vidéo protection dans la ville avec une 4^{ème} tranche d'équipements. Renforcer la protection par une présence visible des agents dans la ville (patrouilles, ilotage...), y compris la nuit.

SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

◆ **Lutter contre les cambriolages**, encore trop nombreux. Sensibiliser les habitants à la prévention par des réunions de rue ou d'immeuble.

LA SÉCURITÉ

Première des libertés

- ◆ **Aider les personnes âgées ou isolées**
- ◆ **Mettre en place un point d'information** pour lutter contre la cybercriminalité.

CRÉER UNE ANTENNE DE POLICE MUNICIPALE AU PORT

Dans des locaux municipaux à côté du Point Poste.

FAVORISER LES SOLIDARITÉS EN CAS DE CRISE

Lors d'inondation, de canicule ou de grand froid, faire appel à des volontaires pour renforcer l'action des services municipaux.

RENFORCER LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Apaiser la circulation par la limitation de vitesse et la signalisation (lire déplacements dans la ville). Créer une charte du vélo dans la ville.

	2009	2013
Actes de délinquance sur la voie publique :	915	517
Cambriolages :	152	158
Vols avec violence :	88	52
Vols de véhicules :	40	47
Violences aux personnes :	94	41
Dégradations :	309	69